

ECOLE : Auguste RENOIR MARRAKECH

Date de la réunion : 23.06.2020

Excusés : Monsieur Philippe CASENAVE, Consul Général de France à Marrakech
Monsieur Michel HOUDU : Conseiller Culturel Adjoint

Présents : Monsieur Serge FAURE, Proviseur du lycée Victor Hugo
Monsieur Philippe BRUNEL, Directeur des Affaires Financières
Monsieur George ALZINA, I.E.N en résidence au Maroc

Membres de l'équipe enseignante Ecole Renoir :

Professeurs de langue arabe :

Monsieur AÏT OUMBARK Jamale
Monsieur EL MOUADDIB Mourad
Monsieur KABIL Imad

Professeurs des écoles :

Madame HIOUNET Edith
Madame HAILAK Céline
Madame TASCHE Anna
Madame CHOQUET Vanessa
Madame SOUFI Caroline
Madame ZAYANE Béatrice

Madame HEYD Claire
Madame LAMBLING Anne
Madame AZNHAOURI Gaëlle
Madame POIRETTE Valérie
Madame MOUNIR Clémence
Madame GRAVOULET Emilie

Membres de l'Administration :

Madame Amélie LIBRE, Directrice de l'école Auguste Renoir
Madame Marie Noëlle MARTIN, ASEM excusée
Madame Muriel LEVY, bibliothécaire

Représentants de Parents d'élèves :

UCPE :

Madame KHALDAOUI Sofia
Madame HAMDOUN Loubna
Madame AGUENAOU Aïcha

Madame SOUSA Rosa Aline
Madame BENKHALED Hind
Madame EL ACHIR Sfiya

APEMA :

Madame RAHMOUNI Juliette
Madame DARAI Anouk
Madame DE ANGELIS Cécile

Madame NASRI Linda
Madame AITLCAID Afaf

Convergence et progrès :

Madame BRUN KEBDANI Laurence
Madame EL ALAOUI Hind

Monsieur GHIDALIA Stéphane Absent
Madame CHOUKI Aziza

Ordre du jour :

1. Approbation du compte rendu du conseil d'école du 09 mars 2020
2. Enseignement à distance
3. Coopérative scolaire, ACSM
4. USEP
5. Projet d'établissement
6. Rentrée 2020-2021: inscriptions, organisation et structure pédagogique
7. Questions des représentants de parents.
8. Règlement intérieur 2020-2021

1- Approbation du compte rendu du conseil d'école du 09 mars 2020

Le compte rendu du conseil d'école du 09 mars 2020 a été envoyé aux membres du conseil d'école présents ce jour-là. Aucune modification n'est apportée. Le compte rendu du second conseil d'école de l'année 2019-2020 est adopté à l'unanimité.

2- Enseignement à distance

L'établissement est fermé depuis le 16 mars : la mise en place de l'EAD a eu lieu au cours de la semaine du 16 mars.

La directrice remercie les enseignants pour leur investissement qui s'est traduit de leur part par un engagement sincère, de l'implication, de l'autoformation et du travail en équipe tout au long de l'EAD.

Elle remercie également les familles pour le suivi de leurs enfants, l'investissement et le temps consacré à l'EAD

EAD :

- mis en place dans toutes les classes avec visioconférences dans la plupart des classes
- riche
- qui a évolué au fur et à mesure des semaines
- a permis de découvrir des outils et des innovations pédagogiques qui seront conservés et réutilisés en classe les années à venir

Le secrétariat du 1^{er} degré a contacté toutes les familles au moins une fois pour prendre de leur nouvelles et avoir connaissances des difficultés rencontrées. Ainsi, le lien avec certaines d'entre elles a pu être réinstauré et du matériel informatique a pu être prêté aux familles qui en ont évoqué le besoin.

Elèves en difficultés : une attention particulière leur a été prodiguée. Ils ont pu bénéficier de programmes allégés et de visioconférences en petits groupes ou en individuel.

Enfants à Besoins Educatifs Particuliers (EBEP) : les familles des élèves étaient en contact avec Sophie STALDER, enseignante ressources ASH. Certains élèves ont pu bénéficier de leur accompagnante, en présentiel ou en visioconférence.

Des réunions d'Equipe Educative (EE) et Equipe de Suivi de la Scolarité (ESS) ont eu lieu en visioconférence.

La fermeture de l'établissement et la mise en place de l'EAD a été un frein pour certains élèves dont nous n'avons plus eu de nouvelles depuis le mois de mars (une dizaine d'élèves) mais cela aura permis à d'autres de bénéficier d'un accompagnement familial sans précédent qui leur aura permis de continuer à progresser.

Il n'y a pas eu de livret de compétences au 2^d trimestre mais les évaluations effectuées ont été indiquées dans Pronote

Au 3^{ème} trimestre (totalement en EAD) : bilan personnalisé de l'élève du CP au CM2 qui sera envoyé aux familles courant de cette semaine. Différents formats réfléchis et choisis par niveau (Pronote, document annexe)

L'EAD prendra fin le 30 juin. Les familles de maternelles seront invitées à venir récupérer le matériel de leurs enfants le mercredi 1^{er} juillet.

Les classes du 1^{er} degré et les classes de 6^{ème} pour l'an prochain sont actuellement en cours d'élaboration lors des commissions d'harmonisation de niveaux auxquelles participent les enseignants des deux niveaux concernés. Les enseignants tiennent compte, bien entendu, des conditions particulières d'enseignement liées au confinement.

Du 1^{er} au 03 juillet, l'équipe du 1^{er} degré (enseignant français et arabes) se réunira pour réfléchir à l'organisation pédagogique (évaluations diagnostiques, groupe de besoins, etc) qui sera mise en place à la rentrée pour accueillir ces élèves qui n'auront pas fréquentés l'école depuis 6 mois.

Mr Faure remercie à son tour les enseignants pour leur adaptation à ces nouveaux outils ainsi que pour le travail effectué durant cette période de confinement et indique qu'il est prévu dans le futur plan de formation, des formations en interne sur des nouveaux outils pédagogiques.

3- Coopérative scolaire, ACSM

A ce jour, aucune transaction n'a été effectuée par l'ACSM Renoir depuis la fermeture de l'établissement et donc le conseil d'école précédent. Le solde est donc toujours de 60 000 Dhs.

4- USEP

Gaëlle AZNHAOURI, secrétaire de l'association USEP Renoir

Les inscriptions ont eu lieu le 29 janvier et les activités ont commencé le 5 février. Les enfants ont pu bénéficier de 4 séances avant le confinement. Nous avons enregistré 281 inscriptions.

Les projets USEP comme les Ovalides, les rencontres Interclasses CE1/CM1, les rencontres inter-école avec Majorelle et la rencontre GS préparée par une classe de CM1 n'ont pas pu avoir lieu du fait du confinement.

Une information a été donnée via l'école sur un remboursement des activités USEP.

Les parents pourront récupérer un montant calculé en fonction des séances déjà effectuées, Si des parents le souhaitent ou si de l'argent n'est pas récupéré, la somme restante sera reversée à la caisse de solidarité de la cité scolaire pour des aides aux familles. La communication sur ces remboursements se fera fin août ou début septembre.

Le bureau aimerait que ce remboursement puisse se faire avant la fin de cette année scolaire, nous voyons avec la direction.

Pendant le confinement, les associations d'école USEP du Maroc se sont régulièrement réunies pour proposer des défis "Dar Dar" sportifs quotidiennement dans un premier temps puis à la semaine au retour des vacances d'Avril.

17 classes de notre école ont participé de la MS au CM1 avec des défis adaptés à chaque cycle.

Le 23 juin, (aujourd'hui) journée de l'olympisme, des athlètes olympiques ont proposé des défis. Il y aura également des défis autour de 3 volets : sportif, artistique, et citoyen autour des mots USEP et liberté.

La directrice remercie les enseignants qui ont investi ces projets ainsi que les familles pour les productions sportives réalisées par les élèves.

5- Projet d'établissement

Le projet d'établissement 2020-2023 sera présenté en conseil d'établissement le jeudi 25 juin 2020. Il est le fruit d'une réflexion menée au niveau de toute la cité scolaire.

Fort de notre appartenance au lycée français de Marrakech, ce projet guidera l'action et les projets du 1^{er} degré.

Monsieur le Proviseur indique qu'il s'agit d'un document évolutif. La base de ce projet d'établissement est le bien-être de tous avec un développement scolaire, la construction d'une appartenance à l'établissement et la formation d'un esprit citoyen ouvert sur le monde. Cela passera notamment par l'ouverture, dès la rentrée, de l'enseignement de l'italien en 5^{ème} et du japonais en 2nd pour pallier au déficit des langues vivantes étrangères. L'idée est que nos élèves maîtrisent l'arabe, le français mais qu'ils aient d'autres bagages linguistiques et culturels.

6- Rentrée 2020-2021 : inscriptions, organisation et structure pédagogique

Réinscriptions :

Cette année, une procédure de réinscription a été mise en place. Les familles ont plutôt bien adhéré au processus. Celles qui ont rencontré des difficultés ont pu bénéficier d'une assistance téléphonique de la part du secrétariat.

A ce jour, nous sommes sans nouvelles d'un nombre très faible de familles.

Nous constatons que, compte tenu de la crise sanitaire mondiale, certaines familles ont repoussé leur projet de départ du Maroc d'une année. A ce jour, il semble y avoir très peu de départs prévus.

Une chaîne de réinscriptions devrait être mise en place fin août-début septembre pour récupérer les documents du 1^{er} degré : fiche de réinscription, règlement intérieur et règlement financier.

Inscriptions :

Compte tenu des mesures de confinement, les dossiers de demande d'admission ont été gérés à distance par le secrétariat.

Les délais ont été un peu allongés. Les tests ont été annulés et les commissions d'affectations, à distance également, sont en cours.

Les élèves sans test ont été affectés et les familles dont les enfants ont pu obtenir une place ont été prévenues la semaine dernière. Selon la procédure indiquée sur le site de l'établissement, elles doivent confirmer leur demande d'admission sur le site du SCAC dans les 72h, compléter leurs dossiers en envoyant les éléments manquants et régler les DPI avant le 26.06 par chèque ou virement bancaire (dirhams ou euros).

Question des représentants de parents d'élèves : Quels sont les critères de sélection pour les familles marocaines ? Comment définir les élèves prioritaires ?

Mme Libre explique que toutes les demandes d'admissions sont centralisées sur un serveur du SCAC. L'Ambassade traite les dossiers des PS et MS, pour les autres les livrets scolaires seront demandés et la fratrie sera prise en considération à condition d'avoir de la place dans les niveaux demandés. 24 élèves seront accueillis en PS à la rentrée.

Le faible nombre de départs et le nombre important de candidatures pour notre établissement font que nous ne sommes pas en mesure d'accueillir toutes les familles qui se présentent. En effet, à ce stade de la procédure, nous nous voyons obliger de refuser des familles françaises en CE2, CM1 et CM2. Nous n'aurons, pas ailleurs que très peu de place pour des élèves marocains dans les autres niveaux.

Ouverture d'une Petite Section :

A la rentrée, dans notre établissement comme dans d'autres établissements du Maroc, des élèves de PS seront accueillis. Ils seront répartis dans 3 classes avec les MS. Il y aura donc désormais 6 classes de maternelle : 3PS-MS avec 18 MS et 8 PS par classe et 3 GS.

Monsieur l'Inspecteur indique que le niveau de petite section ne sera pas encore homologué à la rentrée 2020. La procédure de demande d'extension d'homologation de ce niveau sera initiée en début d'année scolaire. Dans le cadre de cette demande, Monsieur l'Inspecteur réalisera une inspection des classes qui accueillent des PS.

Mouvement du personnel :

Départs :

- Compte tenu de la crise du Covid-19, M. et Mme Taschet ont repoussé leur départ du Maroc. Mme Taschet gardera donc sa classe de CP. M.Taschet qui ne sera plus sur un support de résident, restera lui-aussi en maternelle
- Mme Chassignet quittera l'équipe pour rejoindre la France. Toute l'équipe pédagogique de l'établissement salue le professionnalisme et l'investissement de Mme Chassignet que nous voyons partir à regret.

Changement de niveau :

- Mme Jay rejoindra l'équipe de maternelle.
- Mme Bouabdelli rejoindra l'équipe de CE2.
- Mme Legrand, ASEM de GS rejoindra la nouvelle classe de PS-MS

Recrutement :

- Mme Gravoulet, enseignante de CM2, titulaire de l'Education nationale a été nommée sur le poste de résident libéré par M.Taschet.
- Deux enseignantes ont été recrutées sur des postes en contrat local. Elles sont toutes deux professeurs des écoles titulaires du CRPE. L'une sera en CE1 et l'autre en CM2.
- Une ASEM à temps partiel a été recrutée pour succéder à Mme Legrand en GS.

EMAD :

Le CEA a indiqué que comme les recrutements n'avaient pu avoir lieu, les EMAD resteraient en poste une année supplémentaire. Nous n'avions pas de départ prévu mais nous avons toujours un poste non pourvu auquel Madame Souad Kazouini a accepté de suppléer cette année.

Organisation du temps scolaire :

Concernant l'organisation du temps scolaire et des enseignements, aucune modification d'horaire n'aura lieu à la rentrée 2019. L'organisation mise en place cette année, avec pour les élèves deux après-midis libérées (le mercredi et le vendredi), sera reconduite cette année.

Les élèves du CE1 au CM2 bénéficieront de 3h d'enseignement de la langue arabe et de 2h d'EMILE.

Organisation de la rentrée des classes :

Si les conditions sanitaires le permettent, une visite de l'établissement sera proposée aux nouvelles familles entre le 27 et le 31 août.

La rentrée des classes aura lieu pour tous les élèves le mercredi 02 septembre selon les conditions suivantes :

Cycle 1 (maternelle)

- Classes de PS-MS :
 - 8h00-10h00 : accueil des MS (**fin des cours à 10h00**)
 - 10h30-12h00 : accueil des PS
- Classes de GS :
 - 8h30-10h00 : accueil ½ classe (**fin des cours à 10h00**)
 - 10h30-12h00 : accueil de l'autre ½ classe

Cycle 2 :

- 8h : accueil des classes de CE2
 - 8h30 : accueil des classes de CE1
 - 9h00 : accueil des classes de CP
- Fin des cours pour tous : 12 H 00**

Cycle 3 :

- 8h15 : accueil des classes de CM2
 - 8h45 : accueil des classes de CM1
- Fin des cours pour tous : 12 H 00**

7- Modifications du règlement intérieur

Compte tenu de l'accueil des PS à la rentrée, le règlement intérieur de l'école a besoin d'être modifié. Les modifications apporter sont les suivantes :

ADMISSIONS

« Les élèves admis doivent être propres. Les couches ne sont pas autorisées dans l'enceinte de l'établissement. Une suspension de la fréquentation scolaire peut être demandée aux familles dont les enfants n'auraient pas pleinement acquis les gestes et habitudes liés à la propreté. »

DROITS ET OBLIGATIONS DES ELEVES ET DES PERSONNELS

« Objets interdits : tétines, biberons »

Le conseil d'école valide ces modifications. La directrice indique que l'équipe éducative accompagnera les familles dans l'accueil des plus jeunes.

8- Questions des représentants des parents d'élèves

A ce jour, nous ne sommes pas en mesure de répondre aux questions qui traitent des conditions d'accueil des élèves dans un contexte sanitaire inconnu. La rentrée est actuellement préparée en « conditions ordinaires ». Si des mesures étaient mises en place et que des modifications devaient être apportées, les familles seraient averties en amont, par mail, affichage, site internet et réseaux sociaux.

La directrice confirme que l'équipe éducative a conscience que les élèves reviendront en classe après 6 mois à la maison et qu'ils seront accueillis avec bienveillance.

Mr Faure s'exprime sur l'importance des 3 jours de concertation début juillet, qui permettront à l'équipe d'affiner le projet éducatif ayant pour objectif la « re-mise » en activité des élèves, la production individuelle et l'inscription dans le groupe classe. Tout sera mis en œuvre pour accompagner au mieux les élèves.

Questions UCPE

- 1. Le confinement a imposé une rupture avec l'environnement de l'école, quelles mesures préconisées pour permettre la sociabilisation des élèves au mois de septembre ?**
Réflexion à venir
- 2. Quels sont les dispositifs pédagogiques prévus au mois de septembre pour une mise à niveau de tous les élèves ?**
Réflexion à venir
- 3. Y aurait-il des évaluations diagnostiques à la rentrée pour tous les élèves et dans toutes les matières (français, mathématiques et arabe) ?**
Réflexion à venir
- 4. Comment était le suivi des élèves en difficultés pendant la période du confinement ?**
Corps du CE
- 5. Comment sera assurée la transition CM2/6^{ème} suite au confinement ?**
Afin d'accompagner au mieux les 6^{ème}, la rentrée sera échelonnée le 3 septembre de 9h à 12h pour un accueil individualisé. 26 à 27 élèves par classe.
- 6. Au mois de septembre, dans le cas où l'enseignement à distance sera-t-il à nouveau mis en place, quelles sont les expériences qui seront généralisées et reconduites pour éviter certaines disparités ?**
Corps du CE
- 7. A la rentrée, comment et à quelle fréquence se feront le nettoyage et la désinfection des locaux (salles, cantine..) ?**
L'établissement respectera les protocoles imposés par la réglementation marocaine. A ce jour, nous avons investi dans des quantités considérables de masques, gel hydroalcoolique, et des distributeurs de savon et de gel hydroalcoolique ont été installés aux endroits stratégiques.
- 8. Au mois de septembre, comment sera géré le port du masque chez les enfants ? Comment seront respectés les gestes barrières en classe, à la récréation, à la cantine, en sport... ?**
Aucune réponse ne peut être apportée à ce jour car cela dépendra des conditions sanitaires en vigueur en septembre au Maroc.
- 9. Quelles seront les précautions prises par l'école au cas où un enfant ou un personnel serait contaminé ? Y aurait-il une mise en quarantaine de la classe ou la fermeture de l'école ?**
Aucune réponse ne peut être apportée à ce jour car cela dépendra des conditions sanitaires en vigueur en septembre au Maroc.
- 10. Les tests concours : Quelle projection et quelle place pour les fratries ?**
Comme indiqué précédemment, le 1^{er} degré enregistre peu de départs annoncés à ce jour et de nombreuses inscriptions d'élèves de nationalité française. Il semblerait que nous ne puissions accueillir qu'un très faible nombre d'élèves de nationalité marocaines. Il est certain que des familles ayant déjà des enfants dans l'établissement voient l'affectation de leur fratrie reportée d'une année.
- 11. Projet immobilier : Point d'étape sur l'évolution des travaux et perspectives ?**
Monsieur le Proviseur indique que le chantier est arrêté depuis le 23 mars et devrait reprendre la semaine prochaine.
Un protocole strict est demandé aux entreprises donc le rythme sera plus lent. En raison d'un problème structurel sur Renoir 1 et de la période de confinement, aucune livraison n'est envisagée avant été 2021.

Questions APEMA :

- 1. Quels sont les aménagements prévus pour la rentrée concernant les mesures sanitaires et l'organisation des classes ?**
Réflexion à venir
- 2. Les travaux de restructuration sont-ils toujours d'actualité ou sont-ils reportés ? Le bâtiment prévu pour accueillir les élèves des classes de CP, CE1 et CE2 sera-t-il prêt ? si oui par où s'effectuera l'entrée et la sortie des élèves ? Pour les CM1 et CM2 la situation reste-t-elle inchangée ?**
Compte tenu de l'avancement du chantier, l'accès des élèves pour la rentrée 2020 sera identique à celui de cette année scolaire.
- 3. Y aura-t-il des évaluations de fin d'année afin de savoir si certains élèves ont décroché ? Un bilan des compétences personnalisé sur l'ensemble de l'année scolaire sera-t-il envoyé aux parents ? Un soutien scolaire durant les grandes vacances est-il prévu pour les élèves se retrouvant en difficulté ?**
Corps du CE.
Monsieur le Proviseur indique que les vacances apprenantes concernent les colonies ou les structures associatives.
Les éléments mis en place en France concernent les élèves en rupture de scolarité.
L'école fonctionne par cycles. L'idée est donc de lisser sur les apprentissages sur le cycle.
Les compétences et notions qui n'auront pas pu être abordés du fait de la période de confinement seront travaillées en priorité à la rentrée.

4. Comment l'établissement compte procéder pour la constitution des classes à la rentrée étant donné la disparité de l'enseignement à distance proposé par les enseignants durant la crise ? Une remise à niveau à la rentrée est-elle envisagée ?

Corps du CE.

5. Dans l'éventualité d'un confinement à la rentrée, quelle sera la charte mise en place pour un enseignement de qualité et commun à tous?

Réflexion à venir

6. Qu'en est-il du remboursement de l'USEP et de la cantine ?

USEP : voir corps du CE

Cantine : ProxiRest, interrogé dès le mois de mars avait proposé que les repas non distribués cette année soient reportés l'année prochaine et qu'un remboursement soient proposé aux familles qui quittent notre établissement.

Les associations de parents d'élèves remercient les enseignants pour le travail effectué pendant cette période de confinement.

Questions du collectif Convergence et progrès

1. Avez-vous des précisions sur les conditions d'accueil à la rentrée suite à la crise sanitaire actuelle ? Certains parents nous ont fait part de leur inquiétude sur le plan scolaire et sanitaire (exemple: remise à niveau, distanciation sociale au sein de la classe) sachant que nous avons entièrement confiance en votre dévouement quant au bon fonctionnement de cette rentrée.

Corps du CE

La séance est levée par la directrice de l'école à 17h45.